



Dans ce numéro :

- Le billet du Président
- Urbanisme
- Histoire
- Vie Associative

Entretien avec le Service
Cœur de Ville
Napoléon à Nyon
Turin

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO

Au 22 mars 2017 (AG)

<i>Président</i>	Georges Darrer
<i>Vice-Président</i>	Philippe Glasson
<i>Membres du Comité</i>	Eric Bieler Eric Biéler Myrtha Burger Dominique Burki Lucienne Caillat Gabriela Dalla Favera Martine Rivier
<i>Trésorier</i>	Dominique Blanchard
<i>Vérificateurs des comptes</i>	Bernadette Nelissen Jacques Pittet
<i>Membres d'honneur</i>	Jacques Brack Denise Ritter
<i>Membres consultatifs</i>	Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

Nous continuons à veiller à ce que les projets de construction ou de modifications de bâtiments respectent le patrimoine et l'histoire de notre ville. Nous avons déposé une opposition au mois de juillet pour un projet de construction de 3 villas contiguës sur la colline de la Muraz. Nous avons demandé à Patrimoine Suisse de nous appuyer dans cette démarche, ce qu'ils ont fait. Le permis de construire a été refusé. Le Service d'Urbanisme et son municipal nous ont proposé une revue systématique et trimestrielle des projets en cours ou en préparation. Nous avons accepté cette invitation.

La nouvelle Municipalité vient de publier ses objectifs de nouvelle législature, axés principalement sur le concept « Cœur de Ville ». Cela impliquera forcément des changements dans le centre-ville. Lors de notre première rencontre avec le Service de l'Urbanisme en octobre, nous avons longuement discuté de ce sujet (voir article ci-dessous).

Un clin d'œil à l'histoire de nos concitoyens a été découvert par Lucienne Caillat lors de ses recherches dans les archives communales. Un docteur nous raconte l'histoire d'un de ses parents qui a brièvement rencontré Napoléon lors d'un de ses passages à Nyon. Les dates semblent véridiques même si certains détails des dialogues sont peut-être un peu décalés. Le style de la lettre nous donne un portrait bien vivant et humain d'un épisode de la vie de Nyon. Je vous invite à le lire !

Le 26 septembre, nous avons convoqué une assemblée générale extraordinaire pour avaliser notre projet de livre-souvenir que nous voulons publier pour fêter le centenaire de l'association. Nous avons reçu l'aval des membres présents et nous allons mettre en œuvre le travail de préparation de cet ouvrage et obtenir les soutiens nécessaires pour sa réalisation. La partenaire principale de ce travail est l'historienne Catherine Schmutz que bien d'entre vous connaissez déjà au travers de ses visites guidées, dont une visite faite au mois de septembre avec le concours de Nicolas Delachaux, pour découvrir et redécouvrir le temple et son nouvel aménagement.

Enfin, un petit rappel de notre belle excursion à Turin organisé par Gabriella Dalla Favera et Eric Bieler figure aussi au menu de ce numéro.

1922 - 2022

LIVRE ANNIVERSAIRE POUR LES CENT ANS

Pour célébrer le centenaire de l'association, le comité a décidé de publier un ouvrage. Nous avons pu constater l'intérêt des membres de Pro Novioduno pour les balades à la découverte de notre ville. Nous avons donc opté pour la publication d'un coffret – un joli objet - groupant une dizaine de brochures consacrées à des balades, chaque brochure pouvant facilement être emportée en promenade.

Un accord a été conclu avec Catherine Schmutz, historienne d'art, qui rédigera 10 balades illustrées. Les thèmes seront divers et les lieux proposés (ville et campagne) pourront être insolites. Ces balades seront testées sur le terrain – vous aurez donc une chance d'y participer !

Le coffret contiendra également un livret sur l'histoire de Pro Novioduno, rédigé par Lucienne Caillat, livret destiné plus particulièrement aux membres.

Il faut souligner qu'il est assez rare de voir une association fêter ses 100 ans ! Nous avons le soutien moral de MM. D. Rossellat, syndic, et Maurice Gay, municipal.

En raison des sommes engagées, le comité a convoqué le 26 septembre une Assemblée générale extraordinaire pour présenter aux membres le plan de financement, qui été accepté. La commission « Livre anniversaire » peut donc poursuivre ses travaux. La parution est prévue fin 2021.

Opposition Colline de la Muraz

Nous avons fait opposition au mois de juin à un projet de construction de trois villas contiguës à la colline de la Muraz. Nous avons aussitôt demandé à Patrimoine Suisse, section Vaud, de soutenir notre action. Un groupe de voisins ont aussi fait opposition à ce projet. Nous avons reçu une réponse le 9 octobre nous avisant que le permis de construire avait été refusé.

Pourquoi sommes-nous montés au créneau ?

Cette colline servait de château d'eau à la ville romaine et à laquelle aboutissait l'aqueduc dont nous avons trouvé des vestiges, mais qui aussi suivait en partie le tracé du bief de l'Asse. Elle a depuis été complètement entourés de bâtiments (rue de la Gare, place de la Morâche, Rue du Midi, Rue de la Combe). Il y avait il y a de cela encore une trentaine d'années des pentes boisés et des vignes qui ont été remplacés par des immeubles. Nous avons en son temps essayer de préserver une petite partie de nature lors de notre vaine opposition au projet d'un immeuble au 13 rue de la Combe, où subsistait une vigne et un jardin en étages.



Il reste donc sur cette colline un petit groupe de maison mitoyennes ou isolées dans une atmosphère hors du temps avec des arbres, des jardins et un tout petit chemin. Cet endroit ne bénéficie pas d'un plan de zone et donc est théoriquement soumis au règlement général de construction de la ville. Le danger étant que si une nouvelle construction se faisait, le reste serait vite démoli pour faire place à des immeubles.

Revue trimestrielle des projets avec les Service de l'Urbanisme et le municipal responsable

Suite à nos diverses démarches et au suivi permanent des enquêtes par Eric Biéler, nous avons été invités à participer à une revue trimestrielle avec le chef du Service de l'Urbanisme et Maurice Gay, municipal responsable du dicastère. Notre première séance a eu lieu début octobre. Voici un résumé des points discutés.

Nouvelles des projets hôteliers

Beau-Rivage : Le permis de construire révisé auquel nous avons donné notre aval a été délivré. C'est maintenant au propriétaire de commencer les travaux.

Ambassador : les travaux de rénovation ont redémarré, les échafaudages devant la façade ont été enlevés et le trottoir libéré. M. Pierre Wahlen, architecte à Nyon, fait partie de l'équipe qui a repris la direction de ce projet. Les travaux devraient se terminer au cours du premier trimestre 2018.

Ou en est-on avec les diverses procédures concernant l'usine à Gaz et l'amphithéâtre ?

Il y a encore des oppositions de riverains à négocier dans les deux cas. Il semblerait que le projet de l'Usine à Gaz pourrait être réglé bientôt avec un démarrage des travaux mi 2018.

Le cas de l'amphithéâtre exige probablement une petite modification de plan de zone et cela pourrait prendre un peu de temps. A notre question de savoir si la mise en valeur du monument était encore dans le plan de législature, il nous a été affirmé que le projet n'était pas oublié, étant déjà approuvé précédemment, mais que sa réalisation dépendrait d'une part de la résolution de l'opposition et ensuite découlerait du processus budgétaire.

CŒUR DE VILLE

Nous avons ensuite longuement abordé ce projet phare de la municipalité

Situation actuelle

Notre « vieille ville » actuelle n'est que l'image momentanée de l'évolution de Nyon depuis son origine jusqu'à ce jour, image qui continuera de se modifier au cours des siècles à venir. On peut déplorer son manque d'homogénéité, qui semble dater déjà de l'époque romaine. L'éparpillement de nos ruines antiques n'a en effet rien à voir avec la densité et l'organisation géométrique d'autres villes romaines (exemple : Pompéi). Plus proches de nous, ni les Savoyards ni les Bernois n'ont réussi à créer à leur tour une identité urbaine forte et uniforme (comme par exemple à Morat ou à Rolle) qui soit en mesure de caractériser notre cité. Et ce manque d'unité architecturale a déjà facilité des démolitions-reconstructions catastrophiques (en particulier les deux plus grands immeubles commerciaux actuels de la rue de la Gare) ! Mais...C'est indéniable : notre centre-ville est aujourd'hui bien vivant et animé, et la variété de ses bâtiments exprime le dynamisme et la diversité des activités qu'ils accueillent : logements, commerces, bistrotts et restaurants, administrations, églises, écoles, musées, etc.

Les caractéristiques actuelles du centre-ville ne peuvent évidemment pas être modifiées du jour au lendemain, par exemple pour donner à notre cœur de ville l'apparence d'un centre médiéval harmonieux. Par contre c'est bien aujourd'hui que doivent être mis en place les garde-fous pour demain. C'est aux habitants actuels de Nyon qu'il appartient d'exprimer leur attachement à leur cité, et notamment quels éléments urbanistiques nécessitent à leurs yeux d'être valorisés, quelles valeurs architecturales méritent d'être protégées, et aussi quelles erreurs doivent être corrigées, et quelles fantaisies ou modes fugitives sont à bannir. Telles sont les raisons pour lesquelles nous vous exposons ci-dessous les récentes propositions pour l'évolution et l'aménagement du « Cœur de ville », envisagées par nos autorités d'une part, par un architecte de la région d'autre part, et enfin les priorités en la matière pour PRO NOVIODUNO.

Projets de la commune

Nos autorités proposent trois projets pour la présente législature, qui ont le mérite d'être modestes, c'est-à-dire de ne pas être de fumeuses



utopies, mais des propositions pouvant être réellement concrétisées d'ici 2021.

1.- Place Perdtemps. Au-delà des aménagements réalisés cet été en bordure du parking actuel côté lac (place de jeux agrandie et buvette adjacente), la mise en sous-sol du parking existant (en augmentant sérieusement sa capacité) et la reconversion d'une partie de la place en espace piétonnier, sont une des priorités affirmées du Conseil municipal. Malheureusement, si ce projet est programmé pour 2021, sa mise au point et son financement sont loin d'être aboutis...

2.- Place de la Gare. Nos autorités sont conscientes que cette place d'accueil des voyageurs en transports publics doit être rendue plus conviviale pour les piétons, en réduisant notamment le transit automobile. Qui ne regrette pas les majestueux platanes qui trônaient au centre de cette place avant la pose de l'ancienne voie du NStC ? Et qui n'attend pas avec impatience la réhabilitation en faveur des piétons de cet espace d'accueil de Nyon, qui est aussi la porte d'entrée du Cœur de ville ? Malheureusement, la revalorisation de cet espace public, déterminant pour notre cité, n'a encore aucune forme concrète, ni administrativement, ni financièrement, ni urbanistiquement.

3.- Place du Château. Sans attendre le déménagement de la Police municipale à une autre adresse, nos autorités souhaitent réaménager cette place dès 2018 pour la rendre plus accueillante aux promeneurs et aux visiteurs. Les dispositions prévues resteront légères et provisoires, leur but étant surtout de tester le remaniement de cet espace public en vue de sa transformation définitive après le départ de la Police (en 2021 ?).

Propositions de G. Tornier

G. Tornier, architecte né à Nyon et établi à Arzier, a publié et exposé en 2016 ses propositions urbanistiques concernant notamment Perdtemps et la place de la Gare, ainsi que le Martinet et le bord du lac (Rive-Est). Ces différents pôles contiennent tous d'importants parkings en sous-sol, les trois premiers étant reliés les uns aux autres par des voies routières souterraines. Ces projets comprennent également différents immeubles, dans le but de financer par leur intermédiaire les aménagements publics prévus en sous-sol. Les deux propositions ci-dessous concernent directement le Cœur de ville.

1.- Place Perdtemps. Contrairement au projet de la commune, G. Tornier prévoit de rendre aux piétons l'intégralité de la surface du parking actuel, de même que celle de Petit-Perdtemps, en créant sur cette dernière diverses boutiques et terrasses de cafés. Son projet comprend en sous-sol 6 niveaux de parkings souterrains, ainsi qu'un Palais des congrès, des salles d'expositions, un centre commercial et des cinémas. Un immeuble d'une dizaine d'étages est par ailleurs imaginé entre la rue des Marchandises et le chemin Alfred-Uster.

2.- Place de la Gare. Là aussi, G. Tornier propose de restituer la totalité de cette place aux piétons, avec arbres et terrasses, pour un accueil convivial des voyageurs, visiteurs et habitants de la cité, en reléguant en sous-sol tout le trafic automobile lié à la gare (bus, taxis, déposes automobiles). Quelques édifices commerciaux complèteraient cet aménagement entre la place et les voies CFF, dans les prolongements latéraux de la gare existante.

Priorités de PRO NOVIODUNO

1.- Perdtemps. Comme le propose G. Tornier, il nous importe que l'intégralité des deux esplanades de Perdtemps et de Petit-Perdtemps soient réaménagées en faveur des piétons et permettent enfin des activités de loisirs, de détente, de rencontre et d'animation. Qu'un



espace d'une telle qualité (voir les photos de 1900) et situé à une telle proximité du centre-ville soit abandonné au stationnement temporaire d'engins métalliques polluants est tout simplement incompréhensible ! Par ailleurs, la construction d'un ou plusieurs nouveaux bâtiments sur cette place, le long du bas de la rue Viollier, aurait pour conséquences désastreuses, non seulement de réduire l'espace ouvert et aéré de la place actuelle, mais encore et surtout d'éloigner et de séparer davantage cet espace par rapport aux rues et places étroites et confinées du centre (rue Neuve, rue de la Gare, place St-Martin, etc..). Genève, qui nous confie les habitants qu'elle ne parvient plus à héberger sur son propre territoire, a bien réussi à libérer sa Plaine de Plainpalais de tous véhicules sans les remplacer par de nouvelles constructions. Et Nyon serait incapable de conserver l'intégralité de son espace libre (et beaucoup plus restreint) de Perdtemps !?!

2.- Place de la Gare. Si les bâtiments qui dominent aujourd'hui cette place ne lui apportent aucune qualité, certaines images du début du siècle passé nous démontrent quel aménagement élémentaire et



naturel suffirait à recréer un espace convivial et un contraste bienvenu avec les environnements ferroviaire et urbains qui bordent la place : quelques arbres suffiraient... Des solutions simples semblent également envisageables pour supprimer tout trafic automobile sur la place. Pourquoi ce trafic, bus et taxis compris, ne pourrait-il pas être regroupé de l'autre côté des voies CFF, où l'espace non-construit permettrait même d'aménager un rond-point de rebroussement ? Ou en créant un tunnel souterrain pour la dépose des passagers et tout le transit automobile, entre la rue Edouard-Rod et la Cour des Marchandises ?

PRO NOVIODUNO se félicite de la volonté de nos autorités de libérer de tout trafic automobile ces deux places de Perdtemps et de la Gare. Nous sommes convaincus que le centre de notre ville rayonnera d'un éclat beaucoup plus lumineux auprès de la population locale et de nos visiteurs après la reconversion de ces espaces « véhicules » en lieux de réelle vie publique. Nous soutiendrons évidemment toutes démarches à venir dans ce sens, mais nous sommes également déterminés à ce que l'intégralité de ces deux places publiques soient bien rendue aux piétons, et ceci sans devoir patienter encore pendant des décennies !

Références :

- Plan d'actions Cœur de ville 2017-2030 (Municipalité de Nyon, 2017), www.nyon.ch/cdv
- Mieux vivre à Nyon (Atelier 94 d'architecture SA, 1237 Arzier, www.atelier94.ch)
- Nyon hier et aujourd'hui (Dreyfus-Dubois-Jordan, éd Slatkine 2001)



BONAPARTE A NYON

UN TÉMOIGNAGE RETROUVÉ AUX ARCHIVES

La lettre est reproduite intégralement, les notes sont de Lucienne Caillat

Nyon, le 25 juillet 1968

Au Président de Pro Novioduno
M. Bernard Glasson

Monsieur et cher Président,
C'est toujours avec plaisir que je lis le bulletin de Pro Novioduno.

M'ayant, dans le dernier fascicule de cette association, catalogué dans les « antiquités vivantes » de notre bonne ville [voir note 1], cela me permet de vous narrer une anecdote que je tiens du demi-frère de ma grand-mère : Frédéric Ursenbach, qui en fut témoin, alors que Bonaparte, se rendant au Congrès de Rastadt (1797-1799) traversa Nyon [voir note 2].

En 1889, j'avais sept ans et mon grand-oncle 92 ans. Il me raconta que lorsque la berline consulaire arriva à Rive, son nouveau père (ma grand-mère, veuve, s'était remariée avec Jean-Balthasar Buvelet, bourgeois de Nyon, 1770-1857) [il aurait 29 ans et aurait participé à la campagne d'Egypte ?] se précipita au-devant de la voiture, en ouvrit la portière et s'écria : « Citoyen général, salut et fraternité ! ».

Bonaparte le regarda et dit : « Toi, je te connais ». Buvelet lui dit : « Général, comme lieutenant en Egypte, j'étais avec vous ! ». [voir note 3].

Bonaparte fut reçu par les autorités nyonnaises et le lieutenant Buvelet assista à l'agape. En quittant la table, Bonaparte lui dit : « Es-tu content ? » « Non, mon général. » « Que te manque-t-il ? » « Je voudrais être capitaine ! ». Bonaparte le fit nommer capitaine dans la milice de la République lémanique [voir note 4].

Pendant ce temps, son frère, qui avait été sergent dans l'armée d'Orient, rodait dans les rues de Nyon avec les hommes appartenant au petit état-major du Premier Consul. Il paya à boire au palefrenier du général, qui conduisait le cheval de Bonaparte à boire à la fontaine de l'Ange, battant neuve à cette époque (elle porte la date de 1797 [voir note 5]), grimpa sur la bête et, en selle, fit le tour de Perdtemps.

D'où les surnoms de Buvelot-Bonaparte et Bardot l'Egyptien dont furent gratifiés, par leurs concitoyens, ces deux individus.

Je ne crois pas qu'il y ait, de par le monde, beaucoup de personnes ayant pu, comme moi, parler de Bonaparte, Premier Consul, avec quelqu'un qui l'avait vu et qui, comme moi, est encore en vie.

M'excusant de cette lettre qui abuse de votre précieux temps, mais qui, à l'occasion, pourrait intéresser de vieux Nyonnais, je vous présente, Monsieur le Président, mes compliments les meilleurs.

G. Isler, méd-dent

NB. Les familles von Ursenbach, von Kiesen, von Sinner et von Zangenstein sont venues à Nyon au début de l'époque bernoise. Elles occupaient des postes-clefs dans l'administration du baillage. Sous l'ancien régime, les charges étaient héréditaires. Ces familles, restées dans la région, perdirent complètement la connaissance de l'allemand et son usage. Quand la Révolution traversa la France, leurs descendants prirent peur et se naturalisèrent vaudois : les Ursenbach, de Nyon, les Sinner, de Begnins, les Langenstein de Duillier. Ayant eu le privilège de pouvoir manger de l'ours, ils

profitèrent de cette occasion pour amputer leurs noms, pour qu'on leur n'amputât pas la tête !

Note 1

L'article en question : « La chronique du Président – Contrastes des temps : anciens de Nyon, qui êtes-vous ? » dans Bulletin n°2, juillet 1968. P.6 : « [...] Je vois le lorgnon du docteur ès-lettres Cuendet, la mèche ondulée du docteur Piotet (décidément c'est le système chevelu qui change l'homme...), l'air si jeune d'Eric Widgren, le tempérament dominateur (eh oui) de Georges Isler [...] »

Note 2

Bonaparte s'est en effet rendu à Rastadt, il était à Genève le 21 novembre 1797, à Lausanne le 23 novembre, accueilli en héros – Vaud espérait son soutien pour se libérer de Berne.

Note 3

La campagne d'Égypte se déroule en 1798-1799, rendant l'anecdote impossible en 1797. La rencontre pourrait avoir eu lieu en mai 1800, lorsque Bonaparte (nommé Premier Consul en mars 1800) était en route vers le Saint-Bernard (il était à Genève le 10 mai, le 18 mai à Martigny).

Note 4

En 1798 la France avait vaincu Berne et créé la République Helvétique, comprenant 21 cantons dont le canton du Léman. La Suisse restera sous la domination française jusqu'à la chute de Napoléon (1814).

Note 5

Située sous Perdtemps, la fontaine porte la date de 1798.



Musée du cinéma

TURIN, L'ÉLÉGANTE (20-21 mai)



Dès la sortie du tunnel du Mont-Blanc, le soleil nous accueille, et nous accompagnera tout au long du week-end. Nous avons ainsi pu largement profiter d'un aspect peu connu de Turin, ville verte : ses parcs, ses promenades le long du fleuve et ses allées ombragées. Après avoir quitté la vallée d'Aoste, qui évoque des souvenirs d'une autre excursion, le car traverse la vallée du Pô, bordée de montagnes enneigées.

Installés dans le bel hôtel Turin Palace, récemment rénové, à deux pas de la gare principale, nous partons à pied visiter le centre, suivant Stefano qui nous guidera durant deux jours avec une érudition non dénuée d'humour. La ville est un quadrillé de belles avenues avec de hautes et élégantes arcades – elles s'étendent sur 18 km ! – et entourent de majestueuses places.

Statues, églises, fontaines, beaux bâtiments évoquent le temps où Turin était capitale : des États de Savoie de 1563 à 1713, du royaume de Sicile puis du royaume de Sardaigne et enfin du royaume d'Italie de 1861 à 1865. Sous les arcades, beaucoup d'anciens cafés et commerces ont gardé le décor du 19^e siècle.



L'après-midi est consacré au Musée du cinéma, installé dans un étrange bâtiment surmonté d'une coupole, la Mole Antonelliana, dont la flèche atteint 160 m. A l'intérieur, une présentation spectaculaire, des stimulations visuelles et sonores continues et inattendues. Un ascenseur nous emmène à travers la coupole jusqu'au belvédère qui offre une vue panoramique sur la ville.

En début de soirée, après avoir traversé de petites rues piétonnes, nous nous installons à la terrasse d'un restaurant, profitant de la douceur, de la compagnie et des spécialités piémontaises.

Le lendemain matin Stefano nous propose une balade au bord du Pô, où se trouve un charmant bourg néo-médiéval (inspiré de divers châteaux de la vallée d'Aoste) construit lors de l'exposition universelle de 1884. Il nous fait remarquer les traces de l'inondation de novembre dernier, lorsque le niveau du Pô était monté de 6 m. Impressionnant.



Turin, c'est bien sûr la ville de Fiat, et nous nous rendons au quartier du Lingotto, siège des anciennes usines, fermées en 1982. Imaginez l'étendue de ces friches industrielles ! Le bâtiment dans lequel nous entrons, transformé en un immense centre commercial, a été rénové par l'architecte Renzo Piano.

On peut voir, à l'intérieur, un vestige du passé : les rampes en colimaçon qui amenaient les voitures jusque sur le toit, au 5^e étage, où se trouvait – et se trouve encore – la piste d'essai.



C'est là que la collection d'art de Gianni Agnelli a été installée dans un bâtiment en verre. Nous avons ainsi le privilège de voir des œuvres de Canaletto, Canova, Matisse, pour ne citer que ceux-là.

Le car nous emmène ensuite à travers les quartiers des logements construits pour les ouvriers de Fiat, et des villas pour les cadres. Ce parcours est aussi l'occasion de relever les efforts entrepris par la ville (proche des 2 millions d'habitants) lors des Jeux olympiques d'hiver en 2006 pour améliorer la circulation et les transports.

Retour au centre, très fréquenté en ce dimanche après-midi : terrasses bondées, commerces ouverts, animation en tous genres. Nous allons visiter le Musée égyptien, créé en 1824 : il est célèbre par l'étendue et la qualité de ses collections, mises en valeur par une muséographie récente. Dans la foule, un repère, une voix dans nos écouteurs, celle de Stefano, aussi à l'aise dans l'histoire égyptienne que dans celle du Piémont ! Deux grandes salles présentent de façon spectaculaire, avec des jeux de miroirs, les plus grandes et belles statues. C'est là que s'achève notre visite – et notre excursion.

Nous prenons à regret congé du guide et de la belle ville de Turin, mais qui sait, nous reviendrons peut-être. Merci à Gabriella Dalla Favera et Eric Bieler d'avoir préparé cette sortie dont nous avons apprécié toute l'organisation et dont nous conserverons le meilleur souvenir.

Lucienne Caillat



Les rues de la ville sont parées d'un revêtement phono-absorbant. Avec la disparition des voitures, il n'y a plus rien à absorber.



On peut être condamné pour des peccadilles. Par contre, vous pouvez abandonner des échafaudages pendant des années sur le trottoir des Ambassadeurs.



Le centre commercial de la Combe pourrait perdre la boule ou plutôt, les boules orange. Personne ne se plaindrait de cet instant de folie..



Grande nouvelle : l'ancienne pisciculture va être animée dès 2025. Elle sera animée de bonnes intentions !!!
Le plan directeur du centre ville a enfin des subventions et des objectifs. Les rêves pourraient bientôt devenir réalité..



Après avoir bloqué le parking de la Duche, ce même opposant bloque l'extension du musée du Léman. Le non-résident devrait être honoré du titre de bloqueur officiel.



A la petite Prairie, on veut conserver l'aqueduc, difficile de montrer au grand jour des constructions souterraines. On n'a pas tous le pont du Gard...

Bulletin d'adhésion

Inscription : Par poste :
Association Pro Novioduno, 1260 Nyon 1
Par courriel : **admin@urba-nyon.ch**
ou sur le site : **www.urba-nyon.ch**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

Individuelle Fr. 40. - Couple Fr. 60. -

Nom, prénom :

Adresse :

N° postal et localité :

Adresse e-mail :

Date et signature

Merci pour votre soutien !

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur admin@urba-nyon.ch

Impression : Atelier La Corolle, Versoix